

Communiqué de SOS Tout Petits du 21 janv. 2013 – Le crime du docteur Dor ? : avoir clamé et montré la vérité, inlassablement

Publié le 21 janvier 2013
1 minutes

Aujourd'hui 21 janvier 2013, le docteur Dor est poursuivi devant la 31 Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris (au Palais de Justice) pour « *pressions morales et psychologiques* » à propos de l'avortement, délit inscrit dans le code de la Santé Publique en vertu de la loi Aubry du 4 juillet 2001.

Le crime du docteur Dor ? : avoir clamé et montré la vérité, inlassablement.

Les « *pressions morales* » ? : proposer aux passantes des petits chaussons de bébé, en laine tricotée.

La réalité de l'avortement est insupportable pour les tenants de la culture de mort, et les petits chaussons encore plus.

Pourtant c'est la Vérité qui nous rend libre selon l'affirmation de St Jean. Xavier Dor est un homme libre. Même en prison – qu'à Dieu ne plaise – il restera libre !

Laissez les Vivre - SOS - Futures Mères tient à assurer le docteur Dor de son soutien total et fraternel dans ce procès, que tous les gens de bien en France doivent connaître et apprécier à sa juste valeur.

Laissez les Vivre - SOS - Futures Mères